

Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2006-2007

MODÈLE POUR LA SOUMISSION DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES (version simplifiée)

Politique canadienne du multiculturalisme

La politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste à reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens.

Toutes les institutions fédérales doivent entreprendre des projets ou des programmes en matière de multiculturalisme et conduire leurs activités en tenant dûment compte de la réalité multiculturelle du Canada.

Les ministres fédéraux prennent, dans le cadre de leurs mandats respectifs, les mesures qu'ils estiment indiquées pour appliquer la politique canadienne du multiculturalisme.

PARTIE 1	INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES
Nom de l'institution fédérale (dans les deux langues officielles) : COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX (CCBN) THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION (NBC)	
Nom de la personne responsable de l'approbation de la soumission (au nom de votre institution) : MICHEL LEULLIER	
Titre : SECRÉTAIRE – DIRECTEUR GÉNÉRAL	
Adresse : 390, avenue de Bernières, Québec, QC G1R 2L7	
Numéro de téléphone : (418) 648-3553	Adresse de courriel : Michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca
Personne-ressource (responsable de la soumission) : ANNE CHOUINARD	
Titre : ADJOINTE EXÉCUTIVE	
Adresse : 390, avenue de Bernières, Québec, QC G1R 2L7	
Numéro de téléphone : (418) 648-2540	Adresse de courriel : Anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca

PARTIE 2		PROJETER ET PROMOUVOIR À LA FOIS LE RESPECT ET UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE DU CANADA		
			OUI ✓	NON ✗
Q. 2.1	Est-ce que les énoncés de votre institution en matière de vision, de mission, de mandat et/ou de priorités incluent des références au multiculturalisme?		✓	
	Le cas échéant, veuillez indiquer ces références.			
	<ul style="list-style-type: none"> La loi créant la Commission des champs de bataille nationaux a été promulguée en 1908. Il n'y a pas de référence au multiculturalisme. Par contre, dans l'atteinte de ses priorités, elle vise à permettre à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, de quelques origines que ce soit, de bénéficier du premier parc national historique du Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. 			
Q. 2.2	Votre institution dispose-t-elle de politiques ayant trait au multiculturalisme?			✓
	Le cas échéant, veuillez fournir des détails concernant ces politiques.			
	<ul style="list-style-type: none"> Il n'existe pas de politique comme telle, mais la CCBN s'efforce d'offrir ses services à toutes les clientèles et à faciliter leurs accès. Principalement, elle contribue à faire connaître l'histoire du Canada ainsi que l'histoire des plaines d'Abraham, lieu où s'est joué le sort de l'Amérique. 			
Q. 2.3	Votre institution dispose-t-elle de programmes liés au multiculturalisme?		✓	
	Le cas échéant, veuillez fournir des détails concernant ces programmes.			
	Depuis plusieurs années, la CCBN maintient les activités en place, c'est-à-dire :			
	<ul style="list-style-type: none"> Elle offre des services et l'accueil au public dans plusieurs langues. Elle offre des expositions sur l'histoire du Canada et des plaines d'Abraham dans 4 langues. Elle offre des spectacles gratuits pour tous sous différents thèmes dont « Musique du monde ». Ceci dans le but de faire connaître d'autres cultures musicales et permettre également à des musiciens d'origines culturelles différentes de se faire connaître, dont en 2006-2007, le Québec, le Brésil, Cuba, l'Italie, l'Allemagne et la Colombie. 			
PARTIE 3		ENCOURAGER ET SOUTENIR LES EFFORTS POUR MAINTENIR, VALORISER ET PROMOUVOIR LE MULTICULTURALISME AU CANADA, ET FAVORISER LES ÉCHANGES ET LA COOPÉRATION ENTRE LES DIVERSES COLLECTIVITÉS DU CANADA		
Période de référence 2006-2007			OUI ✓	NON ✗
Q. 3.1	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour favoriser une culture organisationnelle qui englobe la diversité?		✓	
Q. 3.2	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour célébrer le patrimoine culturel canadien parmi les employés?			✓
Q. 3.3	Est-ce que votre institution a entrepris des initiatives pour célébrer le patrimoine culturel canadien parmi le grand public?		✓	
Q. 3.4	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour promouvoir les échanges et la coopération parmi diverses collectivités du Canada?			✓

	<p>Si vous avez répondu oui à une ou à plusieurs de ces questions, veuillez donner des détails sur l'initiative la plus significative mise en œuvre par votre institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> La CCBN offre entre autres, des expositions en plusieurs langues et des spectacles sous le thème « Musique du monde ». Le site des plaines d'Abraham constitue un patrimoine culturel canadien. On y célèbre chaque année la Fête du Canada, la Fête nationale et plusieurs autres activités sont offertes à l'ensemble de la population, aux visiteurs et étrangers. Ce lieu est un site rassembleur représentant la diversité culturelle.
--	--

PARTIE 4 Alinéa 3(2)c)	PROMOUVOIR DES POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIONS PERMETTANT AU PUBLIC DE MIEUX COMPRENDRE ET DE RESPECTER LA DIVERSITÉ DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE		
Période de référence 2006-2007		OUI √	NON √
Q. 4.1	Votre institution a-t-elle élaboré des politiques qui prennent en considération le multiculturalisme et la diversité?	√	√
Q. 4.2	Est-ce que votre institution a élaboré des programmes qui prennent en considération le multiculturalisme et la diversité?	√	
Q. 4.3	Votre institution encourage-t-elle les employés à intégrer la diversité et le multiculturalisme dans les activités régulières?	√	
	<p>Si vous avez répondu oui à une ou à plusieurs de ces questions, veuillez donner des détails sur la politique, le programme ou l'activité le plus significatif développé par votre institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> Des expositions offertes en 4 langues et les spectacles gratuits présentés sous différents thèmes dont « Musique du monde ». Comme par exemple, dans ses dépliants, publications et la programmation des activités, la CCBN publie diverses photos représentatives de la diversité culturelle. 		
Q. 4.4	Votre institution a-t-elle donné une formation aux employés pour mieux les sensibiliser et les informer à l'égard du multiculturalisme et de la diversité?	√	√
	<p>Le cas échéant, quelle a été cette formation?</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversité/compréhension interculturelle Communication en milieu de travail multiculturel La lutte contre le racisme/Discrimination Équité en matière d'emploi Élaboration des politiques et multiculturalisme Élaboration et réalisation de programmes qui intègrent la diversité Autre (veuillez préciser) : 		
Q. 4.5	Combien d'employés de votre institution ont participé aux activités de formation sur le multiculturalisme et la diversité?	0	
Q. 4.6	Les éléments de multiculturalisme et/ou de diversité sont-ils intégrés dans d'autres cours de formation et activités d'apprentissage?	√	√

	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des détails.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 		
Q. 4.7	<p>La haute direction de votre institution est-elle responsable de la mise en œuvre du multiculturalisme au sein de votre organisation?</p>	✓	
	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des détails.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le mesure de son champs d'action, de la gestion d'un parc historique et urbain. 		

PARTIE 5 Alinéa 3(2)a)	FAIRE EN SORTE QUE LES CANADIENS DE TOUTES ORIGINES AIENT DES CHANCES ÉGALES D'EMPLOI ET D'AVANCEMENT DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES		
Période de référence 2006-2007		OUI ✓	NON ✓
Q. 5.1	Est-ce que l'effectif de votre institution témoigne de la diversité du Canada?	✓	
Q. 5.2	Votre institution tire-t-elle bénéfice de ses effectifs d'origine multiculturelle?	✓	
Q. 5.3	Trouve-t-on des membres de différents milieux ethnoculturels aux différents échelons de votre institution?		✓
Q. 5.4	Votre institution poursuit-elle des buts liés à l'emploi, à l'avancement et au maintien en fonction des groupes ethnoculturels?	✓	
Q. 5.5	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour accroître le nombre d'employés de différents milieux ethnoculturels?	✓	
Q. 5.6	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour soutenir les employés de différents milieux ethnoculturels?		✓
Q. 5.7	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour maintenir en fonction les employés de différents milieux ethnoculturels?		✓
	<p>Si vous avez répondu oui à une ou à plusieurs de ces questions, veuillez donner des détails sur l'initiative la plus significative mise en œuvre par votre institution.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le but lié à l'emploi consiste à ne pas faire de discrimination. La CCBN voit à ce que TOUS aient des chances égales à l'emploi, à l'avancement et au maintien en fonction conformément à la convention collective. • Les personnes issues de différents milieux ethnoculturels sont très peu nombreuses à poser leur candidature, et pour certains postes, inexistantes. La CCBN opère exclusivement dans la Ville de Québec et la population est à majorité d'origine Québécoise, de race blanche et de langue française. • Elle a poursuivi la méthode utilisée pour la publication de concours, soit dans le site Internet de la CCBN et celui du gouvernement du Canada, à l'université Laval et dans les journaux locaux. 		

Q. 5.8	Votre institution fait-elle face à des défis particuliers concernant l'emploi et l'avancement de personnes issues de différents milieux ethnoculturels?	✓	
	Le cas échéant, veuillez fournir des détails. <ul style="list-style-type: none">• Sa principale difficulté est d'avoir des candidats qui appliquent dans les concours et répondent aux critères de sélection.		

PARTIE 6 Alinéa 3(2)e)	FACILITER L'ACQUISITION ET LA RÉTENTION DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DANS CHACUNE DES LANGUES QUI CONTRIBUENT AU PATRIMOINE MULTICULTUREL DU CANADA, AINSI QUE L'UTILISATION DE CES LANGUES, ET METTRE À CONTRIBUTION, LORSQU'IL CONVIENT, LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES ET CULTURELLES D'INDIVIDUS DE TOUTES ORIGINES		
Période de référence 2006-2007			
Q. 6.1	Est-ce que votre institution a entrepris des initiatives pour intégrer les connaissances linguistiques des employés de divers milieux?	OUI ✓	NON ✓
Q. 6.2	Est-ce que votre institution a entrepris des initiatives pour intégrer la compréhension culturelle des employés de manière à améliorer les fonctions de prise de décisions et/ou la prestation des services?	✓	✓
Q. 6.3	Votre institution a-t-elle entrepris d'autres initiatives liées à l'utilisation des connaissances linguistiques et de la compréhension culturelle?	✓	✓
	Si vous avez répondu oui à une ou à plusieurs de ces questions, veuillez donner des détails sur l'initiative la plus significative mise en œuvre par votre institution. <ul style="list-style-type: none">• La CCBN n'a pas été confrontée à une situation exigeant des initiatives pour intégrer la compréhension culturelle.• La CCBN encourage l'utilisation des connaissances linguistiques et considère comme un plus, le personnel qui possède plus que les deux langues officielles afin d'offrir le meilleur service qui soit à une clientèle diversifiée.		
PARTIE 7 Alinéa 3(2)d)	EFFECTUER OU APPUYER DES RECHERCHES SUR LE MULTICULTURALISME CANADIEN ET RECUEILLIR DES DONNÉES STATISTIQUES PERMETTANT L'ÉLABORATION DE POLITIQUES, DE PROGRAMMES ET D'ACTIONS TENANT DÛMENT COMPTE DE LA RÉALITÉ MULTICULTURELLE DU PAYS		
Période de référence 2006-2007			
Q. 7.1	Votre institution a-t-elle effectué des recherches incluant des composantes multiculturelles?	OUI ✓	NON ✓
	Le cas échéant, veuillez donner des exemples de ces activités de recherche et, si possible, de la façon dont les résultats de recherche ont été utilisés. <ul style="list-style-type: none">• Des vérifications ont été faites sur la formation disponible afin de sensibiliser le personnel à la réalité ethnoculturelle. Des réunions ont été tenues afin de sensibiliser le personnel à cette réalité.		

Q. 7.2	Votre institution a-t-elle entrepris d'autres initiatives liées à la collecte de données statistiques?	✓	
	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des exemples.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un sondage est remis à tous les visiteurs afin d'obtenir leurs commentaires sur la qualité des services et leur satisfaction à cet égard. • Lors d'une activité grand public, la CCBN avait préparé un questionnaire à l'intention des visiteurs portant entre autres, sur les groupes ethnoculturels et les minorités visibles. Cependant, en raison de la mauvaise température, l'activité a été annulée. En 2007, la CCBN tentera à nouveau l'expérience. 		

PARTIE 8 Alinéa 3(2)b)		PROMOUVOIR DES POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIONS DE NATURE À FAVORISER LA CONTRIBUTION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIVITÉS DE TOUTES ORIGINES À L'ÉVOLUTION DU PAYS	ENCOURAGER ET AIDER À ASSURER LA PLEINE PARTICIPATION DES INDIVIDUS ET DES COLLECTIVITÉS DE TOUTES ORIGINES À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE	OUI ✓	NON ✓
Période de référence 2006-2007					
Q. 8.1	Votre institution a-t-elle entrepris des initiatives pour améliorer les services offerts aux groupes ethnoculturels?		✓		
Q. 8.2	Est-ce que votre institution a travaillé en collaboration ou en partenariat avec des organisations communautaires ethnoculturelles pour aider à promouvoir des programmes fédéraux?			✓	
Q. 8.3	Votre institution a-t-elle travaillé en collaboration ou en partenariat avec des organisations communautaires ethnoculturelles pour aider à exécuter des programmes fédéraux?			✓	
Q. 8.4	Votre institution a-t-elle consulté les collectivités ethnoculturelles?			✓	
Q. 8.5	Votre institution a-t-elle entrepris d'autres initiatives qui font la promotion des politiques, des programmes et des pratiques visant à améliorer la contribution des collectivités ethnoculturelles?			✓	
	Si vous avez répondu oui à une ou à plusieurs de ces questions, veuillez donner des détails sur l'initiative la plus significative mise en œuvre par votre institution.	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'un <i>Passep'Art</i> offrant aux nouveaux arrivants 2 entrées pour le prix d'une afin de visiter l'exposition Odyssée portant sur l'histoire du Canada et des plaines d'Abraham. Voir les détails à la question 9.1. 			

PARTIE 9		PRATIQUES EXEMPLAIRES		
Période de référence 2006-2007			OUI √	NON √
Q. 9.1				
	<p>En tenant compte de vos réponses aux questions précédentes, quelle pratique exemplaire aimeriez-vous mettre en évidence pour illustrer la façon dont votre institution a fait avancer les principes de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>?</p> <p>Veuillez fournir une description de l'initiative ou de l'activité (maximum 100 mots) et expliquez en quoi les Canadiens sont mieux servis par sa mise en œuvre (maximum 100 mots).</p> <ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec la Ville de Québec (Commissariat aux relations internationales), la CCBN s'est impliquée dans la réalisation d'un <i>Passeport</i> destiné aux nouveaux arrivants. Ils pourront ainsi apprendre à mieux connaître leur ville par le biais de notre riche patrimoine culturel et découvrir leur nouvelle culture. Ainsi, les nouveaux Canadiens pourront plus facilement s'intégrer à notre communauté. 			
Q. 9.2	<p>L'année dernière, dans votre soumission pour le rapport annuel 2005-2006, vous deviez répondre à la question suivante : « Quelles mesures votre organisation prendra-t-elle pour faire progresser la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> pendant l'exercice 2006-2007? »</p> <p>Votre institution a-t-elle mis en œuvre les initiatives planifiées?</p>			
	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des détails.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 			
	<p>Dans le cas contraire, veuillez fournir des détails.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de certaines contraintes, telles que la charge de travail et le manque de ressources humaines, les initiatives planifiées ont été reportées. 			
Q. 9.3	<p>Votre institution fait-elle face à des obstacles concernant la mise en œuvre de la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>?</p>			
	<p>Le cas échéant, veuillez fournir des détails.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La charge de travail et le manque de ressources humaines. 			
Q. 9.4	<p>Y a-t-il des activités que votre institution aurait aimé poursuivre, mais n'aurait pas été capable d'y parvenir?</p>			
	<p>Le cas échéant, veuillez décrire ces activités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux cerner l'utilisation des services de la CCBN par les diverses communautés ethnoculturelles. • Être capable d'entrer en communication avec celles-ci en vue d'obtenir les ressources appropriées (ex. : formation) 			
	<p>Le cas échéant, qu'est-ce qui a empêché votre organisation de réaliser ces activités?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les obstacles mentionnés précédemment. • Aucune réponse favorable aux démarches effectuées. 			

Q. 9.5	Au cours de l'exercice 2007-2008, quelles initiatives votre institution prévoit-elle poursuivre pour promouvoir la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i> ? <ul style="list-style-type: none"> • Elle entend poursuivre ce qui a été entrepris au cours de l'année et tenter d'améliorer la prise de statistiques, malgré les effectifs limités. • Elle mise d'abord et avant tout à mettre les efforts dans la prestation de services de qualité aux différentes communautés. 												
PARTIE 10	RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES												
Nombre total d'employés dans votre institution (au 31 mars 2006): 110 Ce nombre inclut les saisonniers, les employés à temps partiel et sur appel. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">Nombre d'employés autochtones</td> <td style="width: 60%; text-align: center;"><i>des origines autochtones</i></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'employés des minorités visibles</td> <td style="text-align: center;"><i>des origines russes et arabes</i></td> <td style="text-align: center;">2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de femmes</td> <td></td> <td style="text-align: center;">42</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		Nombre d'employés autochtones	<i>des origines autochtones</i>	1	Nombre d'employés des minorités visibles	<i>des origines russes et arabes</i>	2	Nombre de femmes		42			
Nombre d'employés autochtones	<i>des origines autochtones</i>	1											
Nombre d'employés des minorités visibles	<i>des origines russes et arabes</i>	2											
Nombre de femmes		42											
Nom du champion du multiculturalisme (s'il y a lieu) :													
Titre :													
Adresse :													
Numéro de téléphone :	Adresse de courriel :												
PARTIE 11	OBSERVATIONS/SUGGESTIONS												
		OUI √	NON √										
Q. 11.1	Est-il possible d'améliorer le processus de soumissions dans le cadre du rapport annuel?												
	Le cas échéant, veuillez fournir des suggestions pour améliorer le processus. <ul style="list-style-type: none"> • Pour un organisme de petite envergure tel que la CCBN, cela entraîne une lourdeur dans la charge de travail. 												
Q. 11.2	Peut-on améliorer le rapport annuel (contenu, soumission, longueur, etc.)												
	Le cas échéant, veuillez donner des détails. <ul style="list-style-type: none"> • Des énoncés généraux englobant nos différentes actions pourraient être suffisants. Impression de se répéter continuellement. 												
Q. 11.3	Avez-vous des observations ou suggestions additionnelles?												
	Le cas échéant, veuillez les formuler. <ul style="list-style-type: none"> • Difficile de comprendre les motifs de la demande du nombre de femme au sein de l'organisme dans un rapport ayant trait à la <i>Loi sur le multiculturalisme canadien</i>. 												